

*Sciences et Savoirs sous Charles V*

Paris, Honoré Champion, 2014

**Pauline Lambert-Taffoureau**

Olivier Bertrand (éd.)

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/peme/11420>

DOI : [10.4000/peme.11420](https://doi.org/10.4000/peme.11420)

ISSN : 2262-5534

**Éditeur**

Société de langues et littératures médiévales d'oc et d'oïl (SLLMOO)

**Référence électronique**

Pauline Lambert-Taffoureau , « *Sciences et Savoirs sous Charles V* », *Perspectives médiévales* [En ligne],  
37 | 2016, mis en ligne le 15 janvier 2016, consulté le 26 novembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/peme/11420> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/peme.11420>

---

Ce document a été généré automatiquement le 26 novembre 2020.

© Perspectives médiévales

---

# Sciences et Savoirs sous Charles V

Paris, Honoré Champion, 2014

Pauline Lambert-Taffoureau

Olivier Bertrand (éd.)

---

## RÉFÉRENCE

*Sciences et Savoirs sous Charles V*, textes réunis et présentés par Olivier Bertrand, Paris, Honoré Champion, « Colloques, congrès et conférences sur le Moyen Âge » 20, 2014, 444 p.

- 1 Comme Olivier Bertrand le rappelle dans l'introduction de ce riche ouvrage collectif (p. 9-16), la période du moyen français suscite vivement l'intérêt de la communauté scientifique depuis quelques années, notamment en raison de la fécondité néologique qui s'observe aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles et qui a laissé son empreinte dans le lexique du français moderne. Plus particulièrement, le règne de Charles V le Sage concentre les attentions, pour son contexte propice au développement conjoint de la langue française et du savoir en français, ces deux aspects étant liés par une réactualisation du *topos* de la *translatio studii et imperii* à des fins politiques. Ce recueil en quatre parties entend approfondir la connaissance que nous avons de l'univers intellectuel de la cour de Charles V et de sa très renommée « librairie », grâce à dix-huit contributions pluridisciplinaires, regroupées en quatre parties. L'ouvrage, qui se termine par deux index – l'un « des mots et concepts cités » (p. 429-432) et l'autre « des auteurs, personnages, œuvres et manuscrits cités » (p. 433-439) – ne propose pas de bibliographie générale. Néanmoins, le lecteur trouvera des bibliographies plus ou moins développées à la fin des articles d'Isabelle Vedrenne-Fajolles (« La science en français à la cour de France (2<sup>e</sup> moitié du XIV<sup>e</sup> siècle). Quelques considérations », p. 53-85), de Sabine Lehmann (« La mise en scène du texte scientifique à la fin du Moyen Âge : propriétés macro- et microstructurelles », p. 87-112), de Marta Andronache (« Academien, Geometrien, Phisicien et autres scientifiques dans la première traduction en français de *La Cité de Dieu* de saint Augustin par Raoul de Presles

(1371-1375) », p. 159-189), de Bernard Combettes (« Quelques aspects de la syntaxe de Raoul de Presles dans la traduction et les gloses de *La Cité de Dieu* », p. 191-212), de Francesco Gregorio (« L'extension des lignes. Oresme traducteur de *La Politique* d'Aristote », p. 257-276), ainsi que de Guillaume Sarrat de Tramezaignes (« Nicole Oresme : ruptures précaires dans le mode de financement de l'effort de guerre », p. 279-301).

- 2 La première partie, « Dire et traduire à la fin du Moyen Âge », ouvre le volume sur une synthèse effectuée par Serge Lusignan dans une perspective sociolinguistique (« Le français lettré au temps de Charles V : esquisse d'un état des lieux », p. 19-36). Partant du constat que le français est une langue plurielle tout au long du Moyen Âge, celui-ci propose de centrer son article sur la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle et d'étudier les *scriptae* du français central, du picard et de l'anglo-français. Paradoxalement, les locuteurs estimaient parler la même langue, tout en ayant conscience des variations régionales du français. D'ailleurs, dès le XIII<sup>e</sup> siècle, le terme « françois » désigne le français central ou parisien et le terme « roman » les français régionaux. Au XIV<sup>e</sup> siècle, malgré une remarquable expansion du français central dans les écrits officiels, le « françois » n'était pas encore la langue exclusive du dialogue entre Charles V et ses sujets, et la diffusion du picard écrit dépassait par exemple très largement l'aire géographique picarde. Serge Lusignan termine sa synthèse en rappelant que l'usage de l'anglo-français par l'administration royale et la justice anglaises connaît son apogée au moment des règnes d'Edouard III et Richard II. Il conclut sur la nécessité de continuer à étudier les relations entre ces différentes *scriptae*, afin de reconstituer tous les maillons de la chaîne qui conduisent de cette coexistence médiévale de différentes formes de français, à la situation actuelle, où le français central parisien est devenu la norme de la langue française, tandis que les « romans », les autres formes de français, survivent à peine sous forme de patois. Cet article peut donc se lire comme une introduction générale à ce volume, posant un cadre et ouvrant des perspectives qu'empruntent les articles suivants. Aude Mairey étudie quant à elle « Les traductions anglaises de la fin du Moyen Âge » (p. 37-51), pour montrer comment la constitution d'une culture laïque spécifiquement anglaise contribue à imposer l'anglais comme langue écrite et intellectuelle aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, dans le contexte de triglossie entre le latin, l'anglo-français et l'anglais, dont l'étude s'est par ailleurs assez bien développée ces dernières années. En étudiant les prologues rédigés par les traducteurs de ces textes, Aude Mairey montre comment ceux-ci s'inscrivent dans le cadre intellectuel de la *translatio studii* afin de prouver que l'anglais n'est pas inférieur au latin. Elle constate néanmoins en conclusion qu'au moment où Charles V règne en France, la promotion de la langue anglaise par l'intermédiaire des traductions est moins importante que la promotion de la langue française, bien que l'enjeu ultime de ces traductions soit dans les deux cas de légitimer l'usage de la langue vernaculaire pour diffuser le savoir aux laïcs. Cette comparaison de l'anglais et du français comme langues de savoir conduit le lecteur à l'article extrêmement complet d'Isabelle Vedrenne-Fajolles (« La science en français à la cour de France (2<sup>e</sup> moitié du XIV<sup>e</sup> siècle). Quelques considérations », p. 53-85), où elle s'interroge sur la culture scientifique antique partagée à la cour de Charles V, telle que les textes médicaux qui se trouvaient dans la « librairie » du roi nous en renvoient l'image. En effet, si les manuscrits astronomico-astrologiques de la bibliothèque royale commencent à être étudiés, les textes de médecine ne le sont pas encore de façon satisfaisante. Or, Isabelle Vedrenne-Fajolles remarque que la collection de livres de médecine, si elle est assez variée, n'est que peu tournée vers la

transmission des textes de l'Antiquité et concerne principalement des textes composés dans le monde arabe et l'Occident médiéval. Cela lui permet de conclure, d'une part, que dans le domaine médical, comme dans les autres domaines du savoir, Charles V montrait un intérêt particulier pour les textes utiles à l'exercice du pouvoir, et, d'autre part, que la médecine antique était certes bien étudiée à l'Université au XIV<sup>e</sup> siècle, mais supplantée par des textes plus récents dans les manuscrits de la librairie du Louvre. L'article suivant nous permet de passer des manuscrits aux textes en eux-mêmes et plus particulièrement à leur écriture. En effet, Sabine Lehmann s'intéresse à « La mise en scène du texte scientifique à la fin du Moyen Âge : propriétés macro- et microstructurelles » (p. 87-112). Partant du principe que l'écriture scientifique en français tend vers deux objectifs complémentaires (marquer l'innovation tout en communiquant avec la communauté des savants), elle envisage les textes scientifiques de la fin du Moyen Âge comme des univers discursifs particuliers, caractérisés par l'emploi d'un lexique spécialisé et de principes structurants. Fondant son étude sur des textes médicaux, botaniques, ainsi que sur des textes consacrés aux animaux, Sabine Lehmann brosse une typologie des contraintes imposées par le discours scientifique, au sein duquel le lecteur trouve des arguments d'autorité aussi bien que des arguments tirés de l'expérience, des raisonnements par analogie illustrés par des *exempla*, et enfin des explications fondées sur l'étymologie, la définition et les descriptions. Elle souligne ainsi la visée pragmatique du discours scientifique, dont le but premier est d'informer le public des lecteurs. Enfin, dans le dernier article de cette première partie, Marie-Madeleine Huchet étudie les « Connaissances astronomiques et astrologiques de Jean Le Fèvre. De *La Vieille* au *Respit de la Mort* » (p. 113-124). Si les deux textes choisis pour cet article (*De la Vieille*, traduction effectuée par Jean le Fèvre du *De vetula*, poème pseudo-ovidien du XIII<sup>e</sup> siècle, et le *Respit de la mort*, un texte original où il reprend néanmoins des pans entiers de cette traduction) prouvent que cet auteur possédait des connaissances de base en astrologie et en astronomie, Marie-Madeleine Huchet développe trois exemples qui montrent cependant que ses connaissances étaient lacunaires. Elle en déduit que le but de ces textes n'était pas de transmettre des connaissances astronomiques et astrologiques, mais de montrer que les sciences permettent d'accéder à la connaissance de Dieu. Ainsi, comme on l'aura compris, le mouvement de cette première partie va du plus général, avec l'article-cadre de Serge Lusignan, suivi par deux études sur les contextes anglais et français des traductions des textes de savoir, au plus particulier, avec deux études de détail sur des textes précis.

- 3 Une fois ce cadre contextuel posé, la deuxième partie se concentre sur les traducteurs Raoul de Presles, qui fait l'objet de cinq articles, et Nicole Oresme, qui est étudié dans le dernier article. Tout d'abord, Béatrice Stumpf étudie « La langue comme voie de propagation de la science et des savoirs dans la traduction de *La Cité de Dieu* de saint Augustin par Raoul de Presles » (p. 127-157) et s'intéresse donc plus particulièrement au français comme langue de spécialité. Après avoir rappelé les principales sources qui irriguent le savoir du traducteur et analysé la répartition de ce savoir dans le texte entre la traduction proprement dite (qui fonctionne comme la *lectio* universitaire) et les gloses qui l'accompagnent (qui tiennent lieu de *disputatio*), elle effectue une étude lexicale et sémantique de termes relevant du vocabulaire scientifique et technique, en développant plus particulièrement les lexèmes « appeson/poupee, arrepticien, astronome, etymologie/etymologier/etymologization, lupercal, manicheyen, pedomancien, rotation, symphonien », dont l'étude montre l'avancée des

sciences et des savoirs à l'époque de Charles V. Cela lui permet de conclure que Raoul de Presles adapte le savoir antique et le savoir moderne encyclopédique à un contexte chrétien, où la connaissance est organisée d'après la hiérarchie du monde créé par Dieu. Le deuxième article s'appuie également sur une étude lexicale pour montrer comment le discours scientifique est inséré par le traducteur dans un ouvrage à dominante morale ou religieuse. En effet, dans « Académien, géométrien, physicien et autres scientifiques dans la première traduction en français de *La Cité de Dieu* de saint Augustin par Raoul de Presles (1371-1375) » (p. 159-189), Marta Andronache combine les approches contextuelle, morpho-sémantique, syntaxique et lexicographique pour étudier les noms néologiques de scientifiques, formés par dérivation suffixale. Elle souligne que ceux-ci se trouvent principalement dans les gloses, ce qui démontre une double volonté de la part du traducteur : vulgariser le savoir en facilitant l'accès au texte de saint Augustin d'une part, créer un sentiment d'appartenance à une communauté de savants d'autre part. Dans l'article suivant, Bernard Combettes s'intéresse quant à lui à « Quelques aspects de la syntaxe de Raoul de Presles dans la traduction et les gloses de *La Cité de Dieu* » (p. 191-212). En prenant pour objet d'étude le livre 3, il entend montrer comment une langue en mutation, le moyen français, se trouve influencée par les structures syntaxiques d'une autre langue, le latin. À partir d'une analyse précise de l'ordre des mots (aussi bien l'expression et la place du sujet que la structure de la phrase complexe), des constructions à l'infinitif (construction directe sans préposition et proposition infinitive), et des constructions absolues, Bernard Combettes peut conclure dans deux directions complémentaires. D'une part, la macrosyntaxe de cette traduction, régie par un souci de cohérence discursive, est influencée par le latin, d'autre part, la syntaxe de la proposition de base chez Raoul de Presles correspond aux tendances de l'évolution du moyen français, observées par ailleurs. L'article suivant revient à des préoccupations lexicales. En effet, dans « Le lexique politique dans la traduction de *La Cité de Dieu* de saint Augustin par Raoul de Presles (1371-1375). Observations sur le livre IV » (p. 213-234), Stefania Cerrito étudie les lexèmes « cité, peuple, gens, société, nascion, royaume, monarchie, chose publique, pays, justice », qui dénotent aussi bien un effort de modernisation du texte traduit que son utilisation par Charles V et son traducteur pour justifier une conception théocratique du pouvoir royal. Ainsi, elle montre le travail du traducteur pour flouter les frontières entre vocabulaire théologique et vocabulaire politique, dans le but de créer un parallèle entre le rôle décisif du roi dans la gestion d'un État juste et le rôle de Dieu, seul vrai garant de la justice terrestre et céleste. Dans l'article suivant, Martine Pagan étudie également la porosité de la frontière entre religion et politique. Dans « La traduction de la Bible par Raoul de Presles. Mise en perspective avec trois traductions antérieures, se trouvant dans la "library" de Charles V : enjeux religieux, enjeux politiques » (p. 235-256), elle propose un état des lieux au sujet d'une traduction non terminée, effectuée après celle de *La Cité de Dieu*. Pour cela, elle évalue le texte dans ses rapports avec sa source latine aussi bien qu'avec les traductions précédentes, puis elle analyse le hors texte, ce qui lui permet de conclure que Charles V a commandé la traduction de ce texte religieux dans une double perspective politique. D'une part, du point de vue de la politique interne, cette vision historique et politique lui permet de se différencier de son père Jean II, qui avait pour sa part une vision religieuse et morale, et, d'autre part, du point de vue de la politique externe, il s'agissait d'apporter des fondements théoriques à la religion royale. Ce dernier aspect rejoint les conclusions de l'article précédent, qui étudiait

pourtant un autre texte. Cette convergence des conclusions à propos de différentes traductions commandées par Charles V nous montre la cohérence de la pensée du sage roi et de ses conseillers. Cette deuxième partie se clôt sur un article choisissant pour objet d'étude un autre célèbre conseiller de Charles V. Francesco Gregorio analyse en effet quant à lui « L'extension des lignes. Oresme traducteur de *La Politique* d'Aristote » (p. 257-276). Il montre à quel point le travail de Nicole Oresme reconfigure les oppositions bien établies entre l'Université et la Cour, le latin et le français, les clercs et les laïcs, l'écrit et l'oral, dans le but de transférer le savoir politique du monde académique universitaire au monde de la cour de Charles V et de ses conseillers, dans le cadre de la politique de *translatio studii et imperii* mobilisée par le roi et ses traducteurs. Il démontre que la stratégie oresmienne en matière de pédagogie aristotélicienne fonctionne sur un double principe d'horizontalité : tout lecteur est un savant en devenir, qu'il soit clerc ou laïc, toute langue est capable de transmettre le savoir, qu'elle soit langue source ou langue cible. Ainsi, la translation du savoir permet de neutraliser les hiérarchies linguistique, sociale et académique.

- 4 Ce dernier article sur Nicole Oresme permet d'effectuer une transition vers la troisième partie du recueil, plus courte, dont les deux articles se concentrent sur les thèmes suivants : « Économie, argent, finances ». Guillaume Sarrat de Tramezaignes étudie en effet « Nicole Oresme : ruptures précaires dans le mode de financement de l'effort de guerre » (p. 279-301), dans le but d'établir d'éventuelles similitudes entre l'approche oresmienne (l'auteur forge le néologisme « oriste ») de la stabilité monétaire au XIV<sup>e</sup> siècle et l'approche monétariste du XX<sup>e</sup> siècle. Nicole Oresme dénonce l'instabilité économique et prône au contraire la stabilité de la monnaie et l'indépendance des autorités monétaires, notamment dans son ouvrage *Traité des monnaies*, premier véritable traité sur la monnaie et la politique monétaire en Europe, écrit pour conseiller Jean II face à la situation financière catastrophique du royaume. Ses thèses extrêmes en matière de limitation des pouvoirs du prince seront ignorées dans les siècles suivants, en raison d'un contexte politique absolutiste. En revanche, son traité est à nouveau lu au XIX<sup>e</sup> siècle et il sera réhabilité au XX<sup>e</sup> siècle, bien que les auteurs qui s'en inspirent ne le citent pas toujours, ce qui entraîne l'auteur de l'article à souhaiter en conclusion une réhabilitation des travaux économiques de Nicole Oresme. L'article suivant, (« "Science" ou "sapience" économique : métiers et concepts de l'économie et de la finance, vers une terminologie naissante chez les auteurs familiers de Charles V », par Dominique Ancelet-Netter, p. 303-318) s'intéresse à la naissance de la terminologie et à l'émergence d'une conceptualisation des pratiques dans le champ économique et financier chez les proches conseillers de Charles V. L'auteur propose tout d'abord un classement des métiers en rapport à l'argent en trois catégories : ceux qui fabriquent la monnaie et travaillent sur les métaux, ceux qui collectent l'argent et l'impôt, et ceux qui manient l'argent dématérialisé. Elle différencie ensuite les changeurs (qui changent la monnaie), les billonneurs (qui revendent les monnaies dépréciées) et les banquiers, puis étudie la façon dont ces professions sont considérées dans les textes de Christine de Pizan, Philippe de Mézières et Evrart de Trémaugon. Enfin, elle analyse les concepts d'« yconomie », « yconomique », « yconome » et de « finance », en particulier dans *Le Livre de Yconomiques* de Nicole Oresme. Cela lui permet d'opposer les « finances », qui relèvent du domaine public, à l'« yconomie », qui appartient à la sphère privée et domestique. Ainsi, la science économique est en marche en ce XIV<sup>e</sup> siècle, mais elle ne constitue pas encore une pensée autonome érigée en système.

- 5 Enfin, les objets d'étude des cinq articles de la quatrième et dernière partie du recueil se situent « Entre histoire, politique et littérature ». Stéphanie Aubert étudie « *Les Chroniques de Burgos : science historique et savoirs linguistiques à la cour de Charles V* » (p. 321-339), la traduction française d'une chronique universelle latine, commandée par Charles V et effectuée par Jean Golein, dans le but de déterminer si les savoirs linguistique et historique sont concurrents ou solidaires dans ce texte, et plus largement à la cour du roi de France. Après avoir analysé comment cette traduction se met au service de la diffusion des connaissances historiques, qui servent elles-mêmes de support idéologique au pouvoir royal, puis la façon dont le texte est adapté au lectorat de langue vulgaire, Stéphanie Aubert peut conclure que la chronique sert à asseoir la légitimité du roi de France. Dans « *Quand les rois seront bergers... Un traité sur l'art de la bergerie à la cour de Charles V* » (p. 341-355), Denis Lorée analyse la présence du *Vray Regime et Gouvernement des bergers et bergères* (composé en 1379 par Jehan de Brie à la demande de Charles V) dans la bibliothèque royale. Il en propose une double lecture, à la fois agronomique (les informations contenues dans le traité sont directement utilisables par les bergers) et politique (ce texte rappelle les miroirs des princes). Cette lecture politique est elle-même interprétable de différentes manières : d'une part, le roi doit savoir diriger les bergers du royaume, d'autre part, le roi est lui-même le berger de son peuple. Pour cette raison, il doit donc prendre exemple sur le bon berger par excellence, le Christ, éviter de se comporter comme un loup/tyran en gérant sainement les dépenses du royaume, et enfin se méfier des renards, c'est-à-dire des hommes mensongers. Ensuite, c'est « *Mélusine ou la Noble Histoire de Lusignan. Miroir chevaleresque du XIV<sup>e</sup> siècle* » qui intéresse Jérôme Devard (p. 357-375). Cette œuvre composée à la demande de Jean de Berry par Jean d'Arras en 1393 possède également un but politique. Elle doit en effet rappeler les droits du duc de Berry sur le Poitou après la mort de Charles V. Sous couvert de féerie, l'auteur fabrique un monde référentiel en trompe l'œil pour l'aristocratie du XIV<sup>e</sup> siècle, en proposant une nouvelle éthique chevaleresque, fondée sur une modernisation raisonnée des anciens principes : le chevalier doit être un bon chrétien au service de l'Église, savoir préserver son honneur et se montrer modéré dans ses largesses. Jérôme Devard conclut alors que cette utopie est un miroir qui tente d'adapter d'anciens concepts féodaux aux réalités contemporaines, pour une aristocratie qui a perdu ses repères. Françoise Guichard-Tesson s'intéresse quant à elle à « *L'insertion de la matière savante dans le Livre des échés amoureux moralisés d'Evrart de Conty* » (p. 377-405) et plus précisément aux modalités et au sens de l'incrustation d'un savoir de type scientifique dans ce commentaire allégorique des *Échecs amoureux*, dont le but est de mettre en garde un public aristocratique contre l'amour déraisonnable. L'auteur de l'article étudie en effet le sens des nombreuses digressions sur les arts libéraux et les sciences, qui constituent un véritable programme d'enseignement et mettent en œuvre des techniques de vulgarisation similaires à celles de Nicole Oresme dans *Le Livre du ciel et du monde* (1377). Cela lui permet de conclure que cette vulgarisation du savoir a pour but de développer l'aptitude à la raison chez ce lectorat de cour, pour qui l'interprétation allégorique doit être suscitée par l'émerveillement devant l'harmonie qui gouverne la nature. Enfin, le dernier article du recueil, écrit à plusieurs mains par Pierre Kuntsmann, Gérald Bezançon et Gilles Souvay (« *Les Miracles de Notre Dame par personnages : présentation de l'édition électronique en cours* », p. 407-428), est un bilan d'étape pour ce projet d'édition électronique de quarante pièces de théâtre du XIV<sup>e</sup> siècle, auquel

travaillent conjointement des philologues et des lexicographes, dans le but de fournir une édition et un dictionnaire.

- 6 Ainsi, les dix-huit contributions de ce recueil de grande qualité permettent au lecteur d'affiner sa connaissance des idées et des savoirs qui circulaient à la cour de Charles V, ainsi que sa compréhension des sciences qui étaient étudiées et discutées par le roi et ses conseillers. Plusieurs articles se rejoignent pour conclure que Charles V utilisait les savoirs à des fins politiques dans le but d'asseoir la légitimité de son règne. Certes, ce constat avait déjà été effectué (voir par exemple les ouvrages de Françoise Autrand et Serge Lusignan), mais il trouve dans ce recueil une force nouvelle, qui naît de la convergence d'études prenant pour objet des œuvres appartenant à des domaines fort différents (médecine, allégorie, politique, économie, théologie, chronique). Bien entendu, un lecteur qui chercherait une étude exhaustive de l'état d'un domaine du savoir en particulier à l'époque de Charles V ne trouverait pas son compte dans cet ouvrage collectif, dont la densité et la variété sont néanmoins remarquables.

## INDEX

**nomsmotscles** Aristote, Augustin (saint), Charles V, Christine de Pizan, Evrart de Conty, Evrart de Trémaugon, Jean II, Jean d'Arras, Jean de Berry, Jean Golein, Jean Le Fèvre, Jehan de Brie, Nicole Oresme, Philippe de Mézières, Raoul de Presles

**Mots-clés** : adaptation, agronomie, allégorie, amour, anglais, anglo-français, arts libéraux, astrologie, astronomie, bergerie, botanique, chronique, économie, exempla, finance, français central, histoire, latin, lexique, miroir du prince, monnaie, médecine, moyen français, néologie, picard, politique, savoir, science, scripta, syntaxe, théologie, translatio, traduction, triglossie, vulgarisation, zoologie

**Keywords** : adaptation, agronomics, allegory, Anglo-French, astrology, astronomy, botany, Central French, chronic, currency, economics, English, exempla, finance, history, knowledge, Latin, liberal arts, love, medicine, Middle French, mirror for princes, neology, pastoral, Picard, politics, policy, science, scripta, syntax, theology, translatio, translation, triglossia, vulgarisation, vocabulary, zoology

**Parole chiave** : adattamento, agronomia, allegoria, amore, anglo-francese, arti liberali, astrologia, astronomia, botanica, cronica, divulgazione, economia, exempla, finanza, francese centrale, inglese, latino, lessico, neologia, piccardo, pastorale, politica, sapere, scienza, scripta, sintassi, storia, teologia, translatio, traduzione, triglossia, zoologia

**Thèmes** : Chroniques de Burgos, Cité de Dieu, De vetula, La Vieille, Livre de Yconomiques, Livre des eschez amoureux, Livre des eschez amoureux moralisés, Livre du ciel et du monde, Mélusine ou la Noble Histoire de Lusignan, Miracles de Nostre Dame par personnages, Politique, Respit de la mort, Traité des monnaies, Vray Regime et Gouvernement des bergers et bergères



## AUTEURS

**PAULINE LAMBERT-TAFFOUREAU**

Université Paris IV-Sorbonne